

Claude Bourdin est décédé

Ancien député du Loiret, de 1991 à 1993, Claude Bourdin fut à la tête de la commune pendant dix-neuf ans. Il est mort hier à l'âge de 82 ans.

Dimitri Crozet

Il ne peindra plus le patrimoine de la commune et les paysages de Loire qui l'inspiraient tant. Claude Bourdin, maire de Beaugency de 1995 à 2014, est décédé hier à l'âge de 82 ans, à son domicile.

Né à La Ferté-Saint-Aubin en 1943, conseiller municipal de Beaugency dès le début des années 1970, il fut une figure incontournable de la politique de la commune, et au-delà, du Loiret dans les décennies qui ont suivi, jusqu'en 2015.

« C'est un compagnon de cinquante ans »

Conseiller général du canton de Beaugency pendant vingt-sept ans, de 1988 à 2015, il devint député en 1991 à la place de Jean-Pierre Sueur, quand



ARTISTE. Passionné de peinture, Claude Bourdin exposait encore, en 2022, à l'église Saint-Étienne. ARCHIVE

celui-ci entra au gouvernement. Hier, l'ancien sénateur rendait d'ailleurs hommage à Claude Bourdin : « C'est un compagnon de cinquante ans qui est parti. Il était Rocardien, comme moi. On a vécu une aventure commune. Notre engagement

était partagé pour représenter le Loiret. Il connaissait beaucoup de monde dans son canton. C'était un homme rayonnant qui voulait que les choses avancent. Il a lutté contre une terrible maladie. »

Jacques Mesas, maire de la commune depuis 2020,

ne cachait pas son émotion, hier soir, réagissant au décès de l'un de ses prédécesseurs. « C'est un choc. Beaucoup de Balgentiens auront le cœur lourd ce soir [hier soir, NDLR]. C'est une part d'histoire de la commune qui s'en va. À titre personnel, c'était un ami, il m'a beaucoup accompagné au début de mon mandat, et a continué à suivre les affaires de la commune. »

Un passionné de peinture

Outre ses activités politiques, Claude Bourdin était un passionné de peinture. En 2022, il exposait encore ses œuvres à l'église Saint-Étienne de Beaugency, créées depuis un demi-siècle dans sa ville de cœur.

La date de ses obsèques n'est pas, pour l'heure, connue. De son côté, « la Ville lui rendra l'hommage qu'il mérite », assure Jacques Mesas. Les détails de cet hommage restent à déterminer. ■